



CHAMPVANS Infos

N° 303
Printemps 2023

Les projets 2023



La maison médicale hors d'eau et hors d'air

Z.A.E de la Gare

Journée
Portes Ouvertes

Page 5

Dossier

Les projets
communaux 2023

Page 8 & 9

Santé

L'activité physique
au service de notre santé

Page 11

Infos pratiques

Etat civil

Nos joies

- Kahil Ishac AZZAB, né à Dole le 1^{er} février 2023

Nos félicitations

- Lydie COLLETTE et Olivier COMBET
le 1^{er} avril 2023

Nos peines

- Gilberte REMOND, née PETIT,
décédée à Dole le 12 janvier 2023
- Jeannine WENDLING, née GUYOT,
décédée à Dole le 1^{er} février 2023
- Odette CHAUME, née VIVERGE,
décédée à Foucherans le 11 février 2023

Inscriptions sur les listes électorales

Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Vous pouvez vous inscrire à tout moment de l'année, la date limite étant fixée à 6 semaines avant la prochaine élection.

Chaque français, à 18 ans est inscrit automatiquement, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen à partir de ses 16 ans

Comment s'inscrire ?

➔ <https://www.service-public/particuliers/vosdroits/R16396>

➔ En mairie

➔ Par courrier adressé en mairie

Dans tous les cas vous devrez fournir :

➔ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom (facture d'eau, d'électricité, de gaz, téléphone fixe, quittance de loyer, attestation d'assurance...)

➔ Un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport)

TA COMMUNE
SE MOBILISE ET TE PROPOSE



3200 avantages
en Bourgogne-Franche-Comté
Renseigne-toi en mairie
AVANTAGESJEUNES.COM

Carte Avantages Jeunes, c'est cadeau !

La Commune offre la

Carte Avantages Jeunes

aux champvannais âgés de 11 à 26 ans.

Elle se présente sous forme d'une carte personnelle, d'un livret ou d'un espace perso à utiliser avec son smartphone.

Pour bénéficier de cette offre, merci de vous inscrire

avant le 19 juillet au secrétariat de Mairie

ou par mail : mairie@champvans.fr

ou par téléphone : 03.84.72.03.69

Les cartes seront à retirer en mairie en septembre

www.avantagesjeunes.com

Agenda

Avril

- 16 **Foire Artisanale et Puces du Jumelage**
06H00 / 18H00 - Salle de fêtes et parking
- 17 **Atelier Scrapbooking**
14H00 / 17H00 - Salle des fêtes
- 22 **Rando Zéro Déchet**
RDV 09H00 au Stade
- 24 **Jeux Timbrés**
17H30 / 18H15 - Médiathèque

Mai

- 15 **Atelier Scrapbooking**
14H00 / 17H00 - Petite salle des fêtes
- 15 **Conférence "Santé"**
20H00 - Salle des fêtes
- 22 **Jeux Timbrés**
17H30 / 18H15 - Médiathèque

Juin

- 4 **Randonnée pédestre**
Départ en car 7H15 - Place Babet
- 10 **Journée Portes Ouvertes**
Z.A.E. de la Gare
- 17 **Cueillette sauvage & atelier cuisine**
14H00 / 17H00 - Médiathèque
- 19 **Atelier Scrapbooking**
14H00 / 17H00 - Salle des fêtes
- 22 **Nuits Rebelles - Concert Poppy Fusée**
20H30 - Salle des fêtes
- 29 **La Bib' lit haut...**
17H30 - Médiathèque
- 30 **Sieste-Lectures**
12H30 / 13H30 - Médiathèque

Champvans Infos

Trimestriel d'information municipale de la mairie de Champvans

Directeur de la publication : Dominique MICHAUD

Rédacteur en chef : Bruno DUPUIS

Conception, Rédaction & Crédits photos : Mairie de Champvans

Impression David Graphic : 800 ex. / Dépôt légal : 11/12/1989



Vous retrouverez dans le «dossier du mois» l'essentiel de mon discours des vœux pour permettre à celles et ceux qui n'ont pu assister à cette traditionnelle rencontre d'être informés de nos principaux projets pour 2023.

Depuis le début d'année, d'importantes décisions ont été prises par le Conseil Municipal qui influenceront l'aménagement urbain de notre Commune.

Nous sommes en train d'imaginer ce que pourrait être le nouveau quartier des Jardins Fontaine et avons donné au bureau d'étude notre orientation d'aménagement préférée. Ce nouveau secteur à urbaniser sera dans la continuité du pôle médical connecté avec la rue du Saule Blanc vers la rue de Dole. Il accueillera des

logements seniors, de l'accueil pour les seniors en perte d'autonomie, du locatif et de l'accession à la propriété. Nous n'en sommes qu'au début des études. Des avancées notables ont été obtenues avec l'acquisition foncière de la plus importante parcelle restant à acheter (7.610 m²) et d'un autre terrain de 840 m². Il reste 16% (3 parcelles) du foncier à acquérir pour une surface totale du tènement de 3.2 ha. Les négociations sont en cours et nous espérons ne pas avoir à utiliser une procédure d'expropriation.

Des réflexions sont également engagées au sujet de la destination de l'ancien bâtiment agricole en ruine situé à proximité de la place du 1^{er} mai. Ce nouvel espace public, situé dans le centre ancien, pourrait recevoir un parking d'une vingtaine de places et un bâtiment regroupant 6 logements, très proches des commerces et services.

Changer individuellement et collectivement nos habitudes de consommation

Concernant l'énergie et sa production locale, nous avons décidé de nous faire accompagner par le SIDEC pour expertiser

et analyser finement nos consommations énergétiques en adhérant au service «Conseil en Energie Partagé». Nous avons également choisi de donner notre accord de principe pour le développement et l'exploitation d'un projet de centrale photovoltaïque et d'ombrières avec la Société d'Economie Mixte «EnR Citoyenne». Ce type d'installation permettrait de produire localement plus d'électricité que n'en consomment les Champvannais tout en bénéficiant de retombées économiques.

Nous devons individuellement et collectivement changer notre comportement pour participer à la réduction de notre empreinte écologique, soit en renonçant à une consommation, c'est la sobriété, soit en cherchant à consommer moins, c'est l'efficacité. Nous travaillons sur la sobriété, l'efficacité et la production d'énergie !

Dominique MICHAUD
Maire & Vice-président du Grand Dole



Les 10 séances des ateliers «*Bien Vieillir Chez Vous*» organisés par la Mutualité Française ont débuté le 21 février et se poursuivent jusqu'au 9 mai.

Sur le thème « *Mémoire, qui êtes-vous ?* », les sessions se déroulent Salle Seguin de 9h30 à 11h30. Chaque mardi, un sujet différent est abordé : l'impact du vieillissement sur les fonctions cognitives et l'estime de soi, le langage, la mémoire, mes forces....

Le nombre de participants, volontairement restreint à 12, permet une véritable interaction avec l'intervenante et à chacun de pouvoir s'exprimer.

Vous aussi vous désirez «*Bien vieillir chez vous ?*». Devant le succès de cette première session, d'autres séances seront organisées prochainement. Nous ne manquerons pas de vous en informer. Réservez dès à présent vos mardis !

Les échos du conseil

Retrouvez dans chaque numéro la synthèse des délibérations votées lors des derniers conseils municipaux. Le détail et l'ensemble des délibérations sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune : champvans.fr (rubrique votre commune / délibérations)

Conseil du 25 janvier 2023

➔ Concernant les travaux de sécurisation et de mise en conformité du pont SNCF chemin de Monnières (*suite à l'accident de janvier 2022*), il a été décidé de recruter un **maître d'oeuvre** vu la spécificité et de la complexité du chantier. Le Conseil a approuvé l'offre la moins disante présentée par le cabinet T.M.I de Corgoloin (21) pour un **montant de 6.000 € HT** pour la tranche ferme acquittée par l'assurance et **6.000 € HT** pour la tranche optionnelle acquittée par la Commune.

➔ **Déclassement du Chemin Jardins de la Fontaine** acquis en novembre 2010 en raison de la future urbanisation des Jardins Fontaine. Les terrains déclassés pourront ainsi être soit vendus aux particuliers soit intégrés dans les futures voies communales qui desserviront le lotissement. Une enquête publique sera mise en place pour aliénation.

➔ Choix du cabinet Thierry Barreau (Dole) pour une **étude de faisabilité** d'aménagement d'un nouvel espace public rue de Dole et place du 1^{er} mai pour un **montant de 4.500 € HT**. Elle portera sur une recherche de solutions relatives aux problèmes de stationnement endémiques des véhicules en sécurisant les déplacements piétons sur les trottoirs encombrés au coeur du village et en densifiant l'habitat lorsque cela est possible.

➔ Dans un souci d'équilibre entre la sécurité des usagers et le bon écoulement du trafic d'une part et la lutte contre la pollution lumineuse et la maîtrise de la consommation d'électricité d'autre part, le conseil a décidé de la coupure de l'éclairage public de **22H30 à 06H00 à compter du 1^{er} février 2023** (*initialement 00H00 / 05H00 voté en 2016*).

➔ Acquisition par droit de préemption d'une parcelle (cadastrée ZN 29 "Bois du Pommier") de **5100 m²** pour un **montant de 7.800 €** (*annule et remplace la délibération du 8/11/2022*).

➔ **Renouvellement de la convention de mandat Zone d'Activités Economiques (ZAE)** qui était arrivée à son terme entre la Commune et la Communauté d'agglomération du Grand Dole pour la gestion et **4** l'entretien de la zone d'activités des Grands Prés.

LES ATELIERS NUMERIQUES de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Avec les Ateliers, l'informatique n'aura plus de secrets pour vous !



Après Tony l'an passé, c'est Valérie, conseillère numérique du Grand Dole, qui anime «Les Ateliers Numériques» depuis septembre, un vendredi tous les 15 jours de 9h30 à 11h30, salle du

Conseil Municipal.

Avec sérieux mais dans la bonne humeur, les participants viennent découvrir ou se perfectionner à l'utilisation des outils bureautiques et numériques. Les thématiques sont nombreuses et vous pourrez trouver les réponses à tous les problèmes que vous rencontrez !

EMPLOI / FORMATION

- ➔ Utiliser internet pour ma recherche d'emploi
- ➔ Réaliser mon CV et le diffuser
- ➔ Déposer une candidature
- ➔ Utiliser le site de Pôle emploi

COMMUNICATION / RESEAUX SOCIAUX

- ➔ Lire et envoyer un message
- ➔ Utiliser les réseaux sociaux
- ➔ Participer à une visioconférence

FAMILLE / ENFANCE

- ➔ Suivre la scolarité de mon enfant
- ➔ Gérer mon espace famille
- ➔ Découvrir les usages numériques des enfants, des adolescents

ADMINISTRATIF

- ➔ Faire des démarches administratives
- ➔ Utiliser mes espaces personnels sur les sites du service public

VIE QUOTIDIENNE/SECURITE

- ➔ Utiliser les outils bureautiques
- ➔ Protéger ses données personnelles
- ➔ Être sensibilisé aux pratiques écoresponsables

TRANSACTIONS/PAIEMENT

- ➔ Déposer une petite annonce
- ➔ Payer en ligne
- ➔ Réserver un billet en ligne

**Alors n'hésitez plus, inscrivez-vous
après de Valérie au 07 64 77 06 46
et rejoignez les Ateliers avec votre portable, votre
IPAD, votre smartphone ou tout autre appareil....**

PORTES OUVERTES

LE SAMEDI 10 JUIN 2023

36 avenue de la gare
39100 CHAMPVANS



JLB SERVICES

abskill
Révélateur de votre talent



SORÉVIC
SARP Méditerranée

L'habitat bas carbone pour tous



Zone Activités

Exceptionnel :

**Journée portes ouvertes
ZAE de la Gare**

10 juin 2023

Venez découvrir la ZA de la gare et les différentes activités qui s'y déroulent !

De 11h à 18h, participez au jeu de piste qui vous permettra de traverser les bâtiments des différentes entreprises et poser les questions à celles et ceux qui travaillent sur le site ! Parking sur place.

Construire l'avenir sans oublier le passé ? Tel est l'exploit réalisé par Jean-Luc BACLET ! Le bâtiment emblématique de l'ancienne scierie Bouvet se transforme et s'agrandit. Il devient un entrepôt de 1.200 m².

**Notre dynamique entrepreneur contribue
à l'installation d'entreprises sur notre Commune
renforçant d'autant son attractivité.**

**Vous avez un jardin potager inutilisé ?
Vous souhaitez jardiner
mais vous n'avez pas de jardin ?
Contactez la mairie,
nous pouvons vous mettre en relation !**



L'école dans la forêt !

"L'école du dehors (école en plein air) désigne un concept pédagogique dans lequel l'enseignement a lieu régulièrement dans l'espace naturel et culturel proche de l'école. C'est l'enseignant qui y enseigne, parfois en

intégrant des experts locaux, de manière interdisciplinaire en faisant des liens avec le programme scolaire. Un environnement motivant et une ambiance agréable jouent un rôle crucial dans l'apprentissage. Ainsi, la nature est ici support des apprentissages où l'élève lui-même s'épanouit en étant acteur de ceux-ci" (Source : www.cpie-bresse-jura.org).

Depuis novembre, deux classes de maternelle regroupant des élèves de petite, moyenne et grande sections et une de CE1 vont régulièrement faire classe en forêt. Encadrés par leurs professeurs, ATSEM, AESH et quelques parents volontaires, les enfants rejoignent à pieds «leur» hectare de forêt communale, à 700 m. de l'école ! Cet hectare leur a été confié l'année dernière dans le cadre du programme «*Dans 1000 communes, la forêt fait école*». La gestion de cette parcelle a été exclue du plan d'aménagement forestier communal et ce sont les enfants qui en auront la gestion. En amont, les employés communaux ont aménagé un accès et créé plusieurs passages pour permettre aux «petites jambes» de pénétrer aisément dans la parcelle. **Un grand merci à l'entreprise Réveillon Paysages d'avoir fabriqué et installé gratuitement les aménagements et le mobilier de la classe dehors.**

Ces sorties sont autant d'occasions pour les élèves d'utiliser leurs intelligences multiples en étant tour à tour en activité "dirigée" ou "libre". Cet environnement serein, en plein air, les amène naturellement à coopérer avec bienveillance, à développer leur curiosité, leur appétit de découvrir et d'apprendre. Des sorties très appréciées et attendues... quel que soit la météo !



Comment s'y retrouver dans les aides pour la rénovation énergétique de votre logement ?

Que vous soyez propriétaire, occupant ou bailleur, il est compliqué de comprendre comment vous pouvez bénéficier d'aides pour améliorer le confort thermique de votre logement et réduire vos factures. Comment s'y retrouver entre les différentes aides : MaPrimeRénov' Sérénité, MaPrimeRénov', les Certificats d'Economie d'Energie (CEE), un Eco prêt à taux zéro, la TVA à taux préférentiel ??? Nous allons tenter de vous éclairer ...

Conseil avant de vous lancer :



Les Conseillers du réseau France Rénov', peuvent vous renseigner et vous **conseiller gratuitement**. Ils vous permettront d'obtenir **un avis indépendant** pour préparer sereinement votre projet. Pour le Jura le Conseiller France Rénov' est l'**AJENA**
AJENA 28, boulevard Gambetta 39000 Lons-le-Saunier 03.84.47.81.14 / infoenergie.jura@ajena.org

Les aides financières



1) MaPrimeRénov' (Bleu ou Jaune, Violet ou Rose)

Aide à la rénovation énergétique proposée par France Rénov' à l'ensemble des propriétaires qu'ils soient occupants, bailleurs ou copropriétaires. Elle est calculée en fonction de vos revenus et du type de travaux que vous souhaitez réaliser.

Nb de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	Plafonds de ressources (RFR) <small>Le Revenu Fiscal de Référence RFR est indiqué sur l'avis d'imposition</small>			
	BLEU (très modeste)	JAUNE (modeste)	VIOLET	ROSE
1	15 262 €	19 565 €	29 148 €	> 29 148 €
2	22 320 €	28 614 €	42 848 €	> 42 848 €
3	26 844 €	34 411 €	51 592 €	> 51 592 €
4	31 359 €	40 201 €	60 336 €	> 60 336 €
5	35 894 €	46 015 €	69 081 €	> 69 081 €
Par personne supplémentaire	+ 4 526 €	+ 5 797 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €

Pour les ménages aux revenus intermédiaires et supérieurs, le forfait *MaPrimeRénov'* permet de faciliter le financement de travaux plus conséquents. Un audit énergétique est requis pour bénéficier du forfait *MaPrimeRénov' «rénovation globale»* mais avec un gain énergétique d'au moins 55 %.

Mode d'emploi :

- ➔ Je repère mon profil en me connectant sur : <https://france-renov.gouv.fr/aides/simulation>
- ➔ Je vérifie les travaux éligibles et les aides auxquelles j'ai droit selon mon profil
- ➔ Je demande ma MaPrimeRénov' sur : www.maprimerenov.gouv.fr

2) MaPrimeRénov' Sérénité (Bleu ou Jaune)

Pour les ménages aux revenus modestes et très modestes, *MaPrimeRénov' Sérénité* finance des travaux de rénovation globale permettant un gain énergétique d'au moins 35 %. L'aide couvre jusqu'à 45 % ou 60 % du coût des travaux. Avec *MaPrimeRénov' Sérénité*, vous bénéficiez d'un accompagnement systématique et individualisé - pour ne plus être seul face aux travaux et aux démarches - par les services du **Grand Dole** et l'association **SOLIHA** pour vous accompagner dans le montage de votre dossier.



3) Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Vous pouvez également bénéficier de CEE. Ces subventions sont distribuées par les fournisseurs d'énergie qui ont été contraints à inciter les particuliers à rénover leur logement en distribuant des «*primes énergie*». Selon les fournisseurs d'énergie retenus, l'aide peut prendre différente forme (*prime, bons d'achats, réductions...*). Tous les fournisseurs d'électricité, de gaz, de fioul domestique, de chaleur et de froid, et de carburants pour automobiles peuvent proposer une aide financière pour la réalisation de travaux d'économies d'énergie.

Qui peut en bénéficier ?

Vous êtes concerné par l'aide CEE si vous êtes propriétaire ou locataire d'un logement qui a été achevé depuis plus de 2 ans. Il peut s'agir de votre résidence principale ou secondaire.

Travaux concernés :

Il s'agit des travaux standards (*isolation, équipements de chauffage,...*). Pour certains travaux répondant à des critères spécifiques, les fournisseurs d'énergie proposent des aides avantageuses. Il s'agit des primes Coup de pouce.

Conseil : Pour vous conseiller, vous pouvez gratuitement faire appel à L'AJENA.

Démarche :

Pour faire votre demande d'aide, vous devez respecter l'ordre des étapes suivantes :

- Sélectionner un fournisseur d'énergie (*N'hésitez pas à comparer les offres, en tapant Prime énergie sur internet*)
- Accepter l'offre du fournisseur correspondant à vos travaux avant de signer le devis de vos travaux
- Sélectionner un professionnel RGE pour la réalisation des travaux. Un annuaire est à votre disposition.
- Signer le devis proposé par le professionnel RGE (*Reconnu Garant de l'Environnement*)
- Faire réaliser vos travaux par ce professionnel
- Envoyer les pièces justificatives de vos travaux au fournisseur d'énergie (*factures, attestation sur l'honneur signée par vous-même et remise par le fournisseur d'énergie qui récapitule les travaux*).

MaPrimeRénov' et CEE, quelques exemples d'aide en fonction de votre catégorie de revenus :

- ➔ Je suis en catégorie bleue et souhaite installer une chaudière bois bûches à la place de ma chaudière fioul : mon aide sera de 9000 € + 4360 € de CEE (estimation) et 1200 € pour la dépose de la cuve à fioul ;
- ➔ Je suis en catégorie violette et souhaite installer une VMC double flux : mon aide sera de 2000 € + 220 € de CEE (estimation)



MINISTÈRE
DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT
DURABLE

**Pour rénover
moins cher et
réduire sa facture
énergétique !**

4) Éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ)

L'éco-PTZ permet de financer des travaux de rénovation énergétique dans un logement. Il est versé par certaines banques. C'est un prêt sans intérêts d'un montant maximal de 50.000 €. Vous pouvez l'obtenir si vous êtes propriétaire occupant ou bailleur d'un logement construit depuis plus de 2 ans. Il est attribué sans condition de ressources. Vos travaux doivent impérativement être réalisés par une entreprise Reconnue garant de l'environnement (RGE).

Catégories de travaux concernées par l'éco-PTZ :

- ➔ Les travaux de rénovation ponctuelle permettant à votre logement d'améliorer sa performance énergétique : *isolation de votre toiture, changement de fenêtres et/ou de chauffage,...*
- ➔ Les travaux de rénovation globale permettant à votre logement d'atteindre une performance énergétique minimale
- ➔ Les travaux sur votre installation d'assainissement non collectif par un dispositif ne consommant pas d'énergie

Conseil : Pour vous conseiller, vous pouvez gratuitement faire appel à L'AJENA.



5) La TVA à taux préférentiel

La TVA à taux réduit à 5,5 % s'applique aux travaux de rénovation énergétique, qu'il s'agisse de dépenses en faveur d'économie d'énergie, d'isolation thermique ou d'équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable. Elle porte sur les logements d'habitation uniquement, que vous en soyez propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit (résidence principale ou secondaire) achevés depuis plus de deux ans.

<https://www.impots.gouv.fr/professionnel/questions/quel-taux-de-tva-appliquer-pour-les-travaux-realises-dans-les-logements>



La commission bâtiment a étendu ses compétences dans le cadre des économies d'Énergie. Une première étape a été réalisée avec l'isolation des points singuliers dans la chaufferie et la sous-station de la maternelle (*isolation des vannes, robinets et réducteurs des conduites d'eau chaude*).

Un point singulier non isolé équivaut à 6 mètres de tuyauterie non calorifugées. La solution a été d'installer des matelas isolants, d'un montant de 3.500 euros, pris en charge à 100% par une prime CEE (*certificats d'économie d'énergie*). Ces investissements sont financés par des obligés (*Entreprises qui émettent le plus de gaz à effet de serre*).

La température de la chaufferie a depuis baissée de 8°C
Nous allons, dans les semaines qui viennent, effectuer la même opération avec le calorifugeage d'environ 300 mètres de tuyaux.

Extrait du discours des vœux du maire du 17 janvier



Le Centre Communal d'Action Sociale poursuit ses actions auprès de nos aînés et des personnes en proie à des difficultés. Il finance les aides, le repas des anciens ainsi que les colis.

L'atelier «*Bien vieillir*», en partenariat avec la Mutualité Française. Son objectif est d'aider les séniors à préserver leur qualité de vie et leur autonomie. Il permet aussi de faciliter les contacts, de créer du lien social, tout simplement de se rencontrer et de partager ensemble des moments conviviaux.

Ecole – ALSH : Des améliorations sont prévues comme la pose de cloisons séparatives et l'installation d'un lave-vaisselle pour faciliter le travail des ATSEM.

Voirie, réseaux et espaces verts : Nous poursuivons notre difficile politique de réduction de la vitesse. Malgré l'installation de coûteux équipements, les vitesses restent élevées. Nous avons donc demandé à la Gendarmerie de faire des opérations radar et de verbaliser le stationnement gênant. Des aménagements seront installés pour limiter le stationnement sur trottoirs.

Concernant la fibre, la commune est concernée par la phase 1 et la phase 2. Quelques privilégiés bénéficient déjà de ce service côté Est. Pour les autres abonnés, ils devraient pouvoir être éligibles en milieu d'année.

Les enfouissements électriques rue de Dole ont débutés dans le secteur du pôle médical. Nous profitons de la construction pour étendre les réseaux, fiabiliser l'alimentation électrique, améliorer l'esthétisme et rendre moins énergivore l'éclairage public. Depuis le diagnostic réalisé en 2009, nous avons réalisé 7 tranches de travaux visant à améliorer l'éclairage tout en réduisant la facture, la 8^{ème} tranche vient d'être engagée. Elle permettra de passer 50 lampes en LED et de restaurer une armoire électrique. Tous ces points vont nous permettre de réduire encore notre consommation. La coupure de nuit entre 00h00 et 5h00 a permis d'économiser 6000 €, pour réduire encore cette facture la plage horaire a été élargie de 22h30 à 6h00.

Pont SNCF route de Monnières : Suite à l'accident du 26 janvier dernier, un maître d'œuvre a été recruté pour étudier la remise en état du parapet endommagé et la mise en conformité de l'autre côté, pour sécuriser l'ensemble et limiter le passage de lourds véhicules. Nous faisons le maximum pour une réouverture le plus tôt possible sans maîtriser pour autant les délais.

Crise énergétique / production d'énergie : Nous avons décidé d'élargir le champ d'action de la commission bâtiment afin qu'elle puisse mettre en place un plan d'économie d'énergie. La nouvelle commission se nomme "*Commission bâtiment et Energie*". Elle englobe les locaux et tout ce qui touche à l'énergie au sens large du terme.



Les commissions ont dernièrement débattu avec un représentant de l'ADEME et du SIDEK, puis avec le PDG de la SEM. Le conseil a ensuite décidé de s'engager au côté

de la SEM pour produire de l'électricité **photovoltaïque**. La Commune a le potentiel pour : recevoir une centrale solaire au sol sur le site dégradé de l'ancienne décharge, installer une ombrière sur le parking de la salle des fêtes et des panneaux sur des toitures de certains bâtiments.

Bâtiments : Nous prévoyons cette année le début d'une opération à tiroirs. Tout d'abord avec le raccrochage des peintures de l'église, suivi de la restauration de la sacristie qui permettra à la paroisse de disposer d'un local. Ces travaux libéreront le presbytère qui sera transformé ultérieurement en un beau logement.



Le tableau « la Nativité » qui a été attribuée au peintre Claude VIGNON va faire l'objet d'une très belle restauration par l'atelier de Marie LARRERE de Dole. Un appel à dons en collaboration avec la Fondation du Patrimoine va être lancé.



Cadre de vie : Le fleurissement de l'ensemble du village s'est encore amélioré. Les périodes de canicules qui se succèdent de manière inquiétante nous obligent à plus d'inventivité, à choisir des végétaux qui supportent le chaud et qui nécessitent peu d'arrosage. Bref, à nous adapter aux changements climatiques.

Environnement : De nombreuses actions sont lancées : la bourse aux greffons et journée de la biodiversité avec toutes les associations locales qui militent pour l'environnement, la rando zéro déchet, le lancement de la plantation de 1 km de haies, des acquisitions foncières en vue de préserver la biodiversité et le chantier de réouverture de la mare de la Charme. Cette intervention est issue du projet participatif "*Biodiversité Champvannaise*", c'est la première action choisie en priorité. Il y en aura d'autres... C'est une grande satisfaction pour nous de voir de nombreuses personnes participer aux différents chantiers écovolontaires.

Pour la majorité de ces opérations, nous sommes soutenus par le Grand Dole, Dole Environnement, la LPO et les Croqueurs de pommes. Nous nous réjouissons de ces partenariats dont le seul objectif est de préserver ou d'améliorer la biodiversité à notre humble niveau, ce qui n'est déjà pas rien. Nous pouvons agir, donc nous agissons !

En ce qui concerne **l'aménagement urbain**, beaucoup de chantiers : tout d'abord l'édification du pôle santé, qui est encore cette année la priorité numéro 1 ! Priorité sur laquelle nous mobilisons une grande partie de nos ressources financières et beaucoup de notre temps.



Après la déconstruction des maisons Cordelier et Politano, nous sommes rentrés dans la phase construction. 3 chantiers importants sont menés de front.

La maison médicale et le parking, la création de la nouvelle voirie et d'un carrefour Route de Dole / Route du Luminaire et les enfouissements et améliorations électriques.

La réalisation de ce bâtiment permettra de maintenir l'offre de soin de qualité tel que nous la connaissons aujourd'hui, tout en proposant à des auxiliaires médicaux de s'installer. Nous disposerons de 8 cabinets médicaux. Actuellement une grande partie est déjà affectée.

Nous travaillons également sur l'étape suivante : la **création d'un nouveau quartier**. Celui-ci recevra des logements adaptés à nos seniors autonomes ou en perte d'autonomie et de nouvelles familles. Autre opération, après la cession à Grand Dole Habitat d'une parcelle située au lotissement Champs Fontaine nous allons pouvoir bénéficier de la construction cette année des 2 premiers logements seniors. La demande de logements adaptés en rez-de-chaussée est très forte et l'offre extrêmement réduite.



La ruine de l'ancien bâtiment agricole au centre village Route de Dole fait également l'objet de réflexions. Ce bel emplacement, très central, pourrait accueillir des logements et un parking. Les études d'aménagement débordent sur la place du 1^{er} Mai, espace qui reste encore à aménager.

Projet 1 km de haie à Champvans

Le 18 mars, un chantier participatif organisé dans le cadre du projet "1 km de haie à Champvans" a permis la plantation de 450 jeunes arbustes (et leur protections et tuteurs), autour de la salle des fêtes, grâce à des bénévoles de la Commune. Merci à eux et à toute l'équipe municipale qui a parfaitement géré l'aspect logistique. Cette opération est subventionnée par l'Agence de l'Eau et mise en œuvre avec l'aide de la Chambre d'Agriculture du Jura.



L'essaimage des abeilles

Depuis des millions d'années, l'essaimage des abeilles assure la pérennité de l'espèce. Dans une apparente cohésion, plusieurs dizaines de milliers d'abeilles ouvrières gorgées de miel s'envolent autour de la vieille reine. Ce phénomène complexe est préparé plusieurs semaines à l'avance.

L'essaimage des abeilles est un processus de division de la colonie en deux populations. La reine en place quitte la ruche, accompagnée par une grande partie des abeilles ouvrières de tous âges, pour former un essaim qui se met rapidement en grappe.

Pendant l'essaimage, les abeilles ne sont pas agressives car gorgées de miel plusieurs jours avant l'essaimage, afin d'avoir suffisamment d'énergie pour assurer la construction du nouveau site de nidification.

A la sortie de la ruche, l'essaim se fixe sur un support, souvent une branche d'arbre. L'essaimage a lieu entre avril et mi-juillet, la journée généralement entre 10 et 16 heures. Les conditions météorologiques doivent être très bonnes.

Si vous êtes témoin de l'arrivée d'un essaim d'abeilles, prévenez rapidement un apiculteur (*la liste est disponible en mairie*), qui viendra le récupérer et l'installera dans une ruche provisoire avant de l'installer définitivement dans un rucher.

Horaires autorisés :

Semaine : 8H/12H - 13H30/19H30

Samedi : 8H/12H - 13H30/18H30

Dimanche et férié : 10H00/12H00



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés



Rappel

OBLIGATOIRE

NOS AMIS
LES CHIENS
DOIVENT ÊTRE
TENUS EN LAISSE

Les propriétaires sont tenus de ramasser les déjections de leurs animaux de compagnie

L'activité physique : votre meilleure alliée santé !

Les conseils des docteurs Harant et Jacquy

Comment augmenter votre activité physique ?

- ➡ diminuer vos activités sédentaires. Les activités sédentaires sont toutes les activités réalisées au repos en position assise ou allongée ou debout sans bouger : regarder la télévision ou des vidéos sur son téléphone, se déplacer en voiture, jouer à des jeux vidéo, etc. ;
- ➡ augmenter votre activité physique dans la vie quotidienne : se déplacer le plus souvent possible à pied ou à vélo, monter les escaliers plutôt que prendre l'ascenseur et augmenter vos activités domestiques (entretien domestique, bricolage, jardinage, etc.) ;
- ➡ pratiquer régulièrement une activité physique ou sportive, ou encore faire ce qui est communément appelé du sport-santé. Le sport-santé est une activité physique dont la pratique est adaptée aux difficultés rencontrées par la personne ou aux contraintes liées à son état de santé. Il a pour objectif de maintenir ou d'améliorer l'état de santé. Si votre médecin le juge utile dans votre situation (en cas de maladie chronique, de facteurs de risque ou de perte d'autonomie), il peut vous prescrire un programme d'activité physique adaptée (APA).



Différents types d'exercices



Les exercices d'endurance améliorent la capacité cardio-respiratoire et donc diminuent l'essoufflement.

Les exercices de renforcement musculaire augmentent la force, la puissance et l'endurance musculaires.

Les exercices d'équilibre et d'assouplissement améliorent la souplesse et la coordination des gestes.

Les deux règles d'or de l'exercice physique sont «progressivité» (démarrer doucement) et «régularité» (au moins 1 jour sur 2). Il est important également de permettre au corps de se préparer, puis de récupérer avant et

après une activité physique. Pour cela, l'activité doit être précédée d'une phase d'échauffement et suivie d'une phase de récupération. Pensez à bien vous alimenter et à boire suffisamment pour pratiquer votre activité physique.

Quel Coût ?

Les activités physiques de la vie quotidienne se font sans encadrement et donc n'engagent pas de frais, sauf si vous achetez un vélo par exemple.

Si vous pratiquez du sport dans un club ou du sport de loisirs, du sport de compétition ou du sport-santé, l'adhésion au club sera à votre charge.

Si votre médecin vous a prescrit un programme d'activité physique adaptée (APA), deux types de prises en charge sont possibles :

- ➡ la prise en charge partielle ou intégrale par certaines collectivités : contactez votre CCAS ;
- ➡ la prise en charge partielle ou intégrale par votre mutuelle ou votre assurance complémentaire santé. À ce jour, l'assurance maladie ne rembourse pas les programmes d'activité physique adaptée.



Qui contacter ?

L'offre d'activités sportives des communes est généralement décrite sur leurs sites Internet. Pour trouver des activités de sport-santé, consultez le MédicoSport-santé®, annuaire actualisé des fédérations sportives dans le sport-santé et leurs indications. Quatre types de structures proposent de l'activité physique adaptée (APA) : certaines structures fédérales sportives, des associations sportives, des centres hospitaliers privés et publics et les Maisons sport-santé.

A vos marques, prêt, sportez !

Associations & Culture

Le B. Jazz big band démarre l'année en fanfare...



Le B. Jazz big band à Besançon devant une salle du Kursaal bien remplie

Après les succès de ses deux concerts d'hiver, le jeudi 9 février au Petit Kursaal de Besançon suite à l'invitation du Jazz Band de l'Orchestre universitaire de Franche-Comté et le samedi 11 mars à la salle des fêtes de Champvans pour la désormais traditionnelle soirée cabaret, le B. Jazz big band commence une nouvelle saison pleine d'entrain.

Pour ce printemps, deux concerts sont pour l'instant prévus **le vendredi 2 juin à la Commanderie et le samedi 17 juin à Pesmes** pour la Fête de la musique.

<https://www.facebook.com/bjazzbigband> / Contact : Vincent ROULLET 06 27 27 11 98

La section **ART DE VIVRE JEUX** du Foyer Rural

a fait sa « **photo de classe 2023** » !

Pour présenter son animation et envoyer cette photo aux anciens joueurs, éloignés pour des raisons de santé, en particulier à Mme Jacqueline PUIS qui a eu 100 ans le 31 mars dernier !

Les jeux ont lieu à la salle des fêtes le jeudi de 14h à 17h

BIENVENUE à TOUS !



La chorale de Champvans **LA CLE DES CHANTS** poursuit ses activités avec beaucoup de succès. Après le Loto du 8 janvier, qui a accueilli beaucoup d'amateurs, le Salon Vins et Saveurs s'est déroulé le week-end des 4 et 5 mars. Durant ces deux journées, de très nombreux visiteurs ont pu apprécier et goûter les produits proposés par plus d'une vingtaine d'exposants de toutes régions.

Le samedi en fin de journée, la chorale a interprété quelques chants de son répertoire. Les exposants et quelques invités se sont retrouvés ensuite autour d'un apéritif convivial.

Bien entendu la chorale poursuit son travail artistique, afin de proposer cette année 3 concerts sur le thème des musiques de films. **L'un de ces concerts se déroulera le 13 mai dans la salle des fêtes de Champvans**, et les autres les 6 mai et 24 juin dans deux autres communes du département.

Ce festival porte le nom de "**Les choristes font leur cinéma**"

Toutes les informations concernant ces spectacles seront annoncées par voie de presse, ainsi que sur la page Facebook de la chorale : "**La Clé des Chants Champvans**"



L'APECM a fêté Noël !

Pour la première fois cette année, l'association des Parents d'Elèves de Champvans-Monnieres (APECM) a organisé un goûter de Noël pour les enfants de l'école de Champvans.

Au programme de cet après-midi : lecture de contes de Noël par Sylvie BENOIT-CHIEUX, ateliers manuels et jeux de société, le tout dans un décor très soigné. Un goûter a été offert aux 64 enfants présents qui ont eu le plaisir de recevoir la visite du Père Noël malgré son planning chargé de fin d'année !

Grâce aux diverses opérations organisées durant l'année scolaire auprès des parents (*opération brioches, calendrier photo, vente de sapins,...*) l'association a pu récolter assez de fonds pour revêtir son costume de Père Noël. En effet, elle a offert des jeux pour la récréation des enfants d'un montant de 600 € : les ballons et bac à sable ont fait de nombreux heureux !





Les Puces et la Foire Artisanale de Printemps

organisées par le Comité de Jumelage auront lieu
Dimanche 16 avril 2023, de 6h00 à 18h00
Salle des Fêtes, rue de la Gare.

La Foire Artisanale se tiendra à l'intérieur de la salle sur réservation.
Les puciers seront accueillis sans réservation.
Un droit de place de 2 € le mètre linéaire leur sera demandé.
Buvette et restauration rapide sont prévus tout au long de la journée.
Entrée libre, réservez votre dimanche, venez nombreux !

Associations & Culture



Section 3C (Culture & Créations du FRC)



20 adhérents actifs participent chaque semaine à 1, 2 ou 3 types d'ateliers créatifs :
Soit pour dessiner avec **Crayons & Pinceaux** autour d'Aline (*pastels secs ou peinture acrylique*), soit avec **Papiers & Ciseaux** autour de Myriam et Jacqueline (*«livres sculptés», «poésie de papier», origami, quilling*) ou de Lyliane (*cartes en relief, objets décorés de serviettes imprimées*) ou encore avec **pelotes & crochets** pour un Atelier Fils autour de Laurence...

3C anime aussi des ateliers tous publics du réseau de lecture publique dans la médiathèque R. Lefèvre, notamment de poésie haïku, de dessin haïga, du quilling et de philatélie, autour de Catherine.

Contact : 3c@frc.dujura.fr ou par SMS au **06.08.11.33.12** / Site internet : <http://foyerruraldechampvans.dujura.com>

La section Ffrandonnée du Foyer Rural, nouvellement créée cette saison, a participé le 25 février à Coteaux du Lizon à sa première assemblée générale du comité départemental du Jura de la fédération française de randonnée. Lors de celle-ci, un grand nombre de contacts a été pris avec les autres associations jurassiennes afin de partager des randonnées.
Cette 1^{ère} année est aussi celle de la mise en formation d'au moins 4 encadrants en randonnée et 3 animateurs en marche nordique qui aboutiront l'année prochaine. En attendant, seront organisés des co-voiturages pour participer aux marches proposées par les autres associations, dont celle du 8 mai aux coteaux du Lizon.
Notre association devrait participer, avec deux autres associations, au balisage des sentiers locaux : une formation sera organisée en ce sens courant septembre. Si ces aventures conviviales vous tentent, n'hésitez pas à vous faire connaître et à nous rejoindre : ffrando@foyerruraldechampvans.dujura.fr



Soirée fondue du FRC

Le samedi 28 Janvier à la salle des fêtes, la soirée fondue du Foyer Rural a connu un vif succès !



Les fromagers de Levier ont régalié les 180 participants et le D.J Cyril a proposé une soirée dansante animée et sympathique.
Les bénévoles du Foyer ont assuré le service et la buvette. Un grand merci à toutes et tous.
Rendez-vous l'année prochaine !!!

Associations & Culture

La médiathèque Raymond-Lefèvre du réseau de Lecture Publique du Grand Dole prête gratuitement à tous jusqu'à 15 livres, CD, DVD, magazines pour 4 semaines :

Bienvenue
à la médiathèque
**Raymond
LEFÈVRE**

Réseau
des médiathèques
du Grand Dole

Accueil : lundi de 15h30 à 19h30, jeudi de 15h30 à 18h et les samedis en semaine paire de 9h30 à 12h.

Fermetures : du 10 au 17 avril, du 8 au 15 juillet et du 12 au 26 août.

Des animations gratuites ont été organisées parfois hors les murs : **Nuit de la Lecture** avec des CM1-CM2 le 19 janvier, «*Petit lit sous les flocons*» le 31 janvier, les **Apéro-Lectures** les premiers lundis du mois, de nombreux ateliers autour du **concours Haïku & Haïga d'Hiver**, notamment celui animé le 25 février, par **Pascale Senk** qui préside le jury du 27 mars 2023...



Nouveaux RDV en partenariat avec Culture & Créations du FRC (3C) le 4^{ème} lundi de chaque mois à 17h30 : des «**Jeux timbrés**» imaginés par Catherine et Sylvie, avec lots à gagner : lundi 24 avril, ce sera autour d'expressions telles que «*prendre le taureau par les cornes*», «*sauter du coq à l'âne*»... L'occasion de prouver que lectures et timbres enrichissent notre culture. Et si c'était l'occasion d'aérer la collection de timbres de votre Mamie ou Tonton, et de venir jouer ensemble et gagner ?!

En juin, on prendra l'air pour une cueillette de plantes sauvages comestibles avec Anaïs du CPIE, et se concocter ensemble un goûter maison.

➡ 29 juin, animation **Partir en Livre** à midi

➡ 30 juin, **lectures dans la nature**, assis dans un transat

Prochains rendez-vous : tout est gratuit mais pensez à vous inscrire tôt.

➡ **Jeux timbrés**, avec 3C, dès 8 ans, lundis 24 avril, 22 mai et 26 juin 17h30-18h15.

➡ **Écoutons : la Bib' lit haut...** pour tous dès 4 ans, jeudis 11 mai et 29 juin à 17h30.

➡ **Apéro-Lectures** pour ados et adultes, lundis 5 juin et 3 juillet à partir de 18h.

➡ **Cueillette sauvage et atelier cuisine** pour tous dès 6 ans, samedi 17 juin, 14h-17h.

➡ **Sieste-Lectures**, pour tous, vendredi 30 juin, 12h30-13h30...

Programme complet en ligne sur :

<https://mediatheques.grand-dole.fr> / Tél : 03 84 71 53 75

Foyer Rural, nouvelle section : Scrapbooking



Le conseil d'administration du FRC de Champvans, réuni le 11 janvier 2023, a validé la création d'une nouvelle section. Cette section désire faire connaître, par des ateliers réguliers et des événements ponctuels, l'activité de scrapbooking.

Sa responsable, Marie-Christine MADER, l'a baptisée : "**L'eSCRAPade créative**".

En effet, la pratique de ce loisir créatif permet à ses pratiquants de s'échapper un moment grâce à la concentration nécessaire

pour réaliser des pages, des albums, etc....

Cette pratique réunit les amoureux de photos et les amateurs de loisirs créatifs afin de réaliser des albums où les photos sont artistiquement mises en scène.

Les ateliers auront lieu à partir du 13 mars 2023. Le 3^{ème} lundi de chaque mois, de 14h00 à 17h00, petite salle des fêtes, avenue de la gare à Champvans.

Contact pour de plus amples renseignements au : **06 31 67 53 72**



14 Accueil de toutes personnes curieuses de connaître cette activité. Une séance découverte, avec réalisation d'une page, permettra de mieux connaître le SCRAPBOOKING. Réservation conseillée



En novembre 2022, le Téléthon avait donné rendez-vous à Champvans : Beaujolais nouveau, chamalows à la sortie de l'école, gala de magie, vente d'huîtres et escargots à l'ancien local pompiers, spectacle avec les enfants de l'école... Ces différentes actions ont rapporté un bénéfice de **5.031,77 €**.

Si vous avez envie de vous produire sur scène le dimanche après-midi pour un sketch, un numéro visuel, une histoire drôle, contactez : **Jacques Lavrut : 03.84.72.44.78**



Copains de la Traversée du Grand Dole

Le comité d'organisation de la "Traversée du Grand Dole" qui aura lieu les 16 et 17 septembre prochain, a sélectionné **Jade**, jeune fille de 10 ans, atteinte de deux handicaps (*une paralysie cérébrale et une cécité corticale due à une négligence médicale*) et **Maylon**,

un petit garçon de 21 mois, atteint d'une malformation (*appelée fente Labio alvéolo palato vélaire bilatérale*) qui touche son visage et la sphère ORL, pour être les bénéficiaires de cette Traversée.

Une conférence "Santé", gratuite, aura lieu à la **salle des fêtes le 15 mai à 20h00** en présence du monde médical qui les entoure et des familles, qui viendront nous expliquer leur quotidien.

Le dimanche 4 juin, nous participerons à une randonnée pédestre organisée par la fondation Groupama dont les bénéfices iront au profit d'une association soutenant les maladies rares. Pour cette sortie, les copains de la Traversée vous proposent :

Transport en car jusqu'au départ. Marche de 4,10 et 14 km, repas préparé par les organisateurs Groupama et retour à Champvans en car. Départ vers 7h15 place Babet et retour vers 16 H 15 au même endroit.

Prix : adhérents : 5 € et non adhérents : 17 € Renseignements : BICHOUARD Joël, Président : 06.20.15.67.19 ou PRINCE Catherine, Secrétaire : 06.61.94.29.24 - www.copains-traversee-grand-dole.fr



Amicale pétanque Champvans (section du Foyer Rural)



Le début d'année a été dense. Assemblée générale, thé dansant et loto se sont déroulés les 13,14 et 15 janvier. Carton plein pour le club.

Puis reprise des entraînements pour une quinzaine de jeunes le samedi 21 janvier à Foucherans au local couvert prêté gracieusement par la municipalité. Suivi des

différentes réunions pour mettre en place les championnats par équipes (*séniors masculins, féminins, vétérans, jeunes*).

Très bons résultats en coupe de France (*3500 clubs au départ*), après avoir éliminé Arc-les-Gray (70) - Strasbourg (67) et Blanzay (71) au niveau régional, l'équipe s'est rendue à Brive-La-Gaillarde (19) les 18 et 19 février pour disputer les 1/32^{ème} de finale. Défaite honorable face à Lasbordes-Balma (31).

Avec la reprise des championnats départementaux, jusqu'à mi-mai de nombreux joueurs représenteront le club pour tenter d'obtenir une qualification régionale voir nationale. Actuellement 90 personnes dont 15 jeunes (*moins de 18 ans*) sont licenciés.



Composition du bureau :

Président : Michel Bourgeon

Vice-Présidents : Hervé Roux

Jean-Marc Loison

Secrétaire : Laurence Bourgeon

Secrétaire Adjointe : Pauline Bernet

Trésorière : Edith Lavrut

Contact : Michel Bourgeon

06.84.24.96.02

petanquechampvans@orange.fr



RANDO ZÉRO DÉCHET

La Commune organise une randonnée-ramassage de déchets.
Plusieurs itinéraires de 2 à 5 km proposés.
Les sacs, gants, chasubles sont fournis et l'apéro est offert !
Du plus petit au plus grand, vous êtes les bienvenus !



Rendez-vous
samedi 22 avril
à 9h00
au stade

4ème édition

NUITS REBELLES 2023
Jeudi 22 juin 2023 - 20H30
Salle des fêtes de Champvans
Concert Poppy Fusée

Les **NUITS**
Re belles